

## **Intervention de monsieur Roland DUMAS**

**28 octobre 2010**

Monsieur le Président du Kazakhstan,  
Messieurs les Présidents,  
Messieurs les Ministres,  
Mesdames et Messieurs,

On vient de nous rappeler que c'est le 21 novembre 1990 que 34 chefs d'Etat et de gouvernement ont signé ce document dont nous commémorons aujourd'hui le 20<sup>ème</sup> anniversaire.

Cette expérience de la CSCE devenue l'OSCE s'est déroulée, comme vient de le rappeler Monsieur le Président Giscard d'Estaing en deux étapes. La première, processus d'Helsinki, le deuxième, Charte de Paris. Je ne reviendrai pas sur ces détails si ce n'est pour dire que je me sens concerné que par la deuxième étape, celle à laquelle j'ai présidé avec le Président François Mitterrand à la confection de cet acte qui est devenu aujourd'hui un acte essentiel et qui restera dans l'histoire de la diplomatie universelle.

Ce sont 34 chefs d'Etat et de gouvernement qui ont signé et je voudrais signaler aujourd'hui le nom des principaux signataires qui sont entrés dans le marbre de l'histoire. Il y avait François Mitterrand, Margaret Thatcher, George Bush pour les Etats-Unis, Helmut Kohl pour l'Allemagne, Jacques Delors pour la Commission des Communautés, Mazowiecki pour la Pologne dont c'était l'officielle apparition sur la scène diplomatique internationale, Vaclav Havel pour la République fédérative tchèque et surtout, j'aurai à l'attention de l'oublié, Mikhaïl Gorbatchev dont le rôle fut essentiel et sans lequel, il faut bien le dire, les choses ne seraient pas devenues ce qu'elles sont aujourd'hui et que nous commémorons.

Cette charte prend acte du changement historique intervenu dans la configuration politique européenne depuis l'acte qui avait été signé à Helsinki précisément 15 ans auparavant. 34 chefs d'Etat, 34 Etats se sont entendus après des négociations difficiles dont l'histoire retiendra le détail sur ce progrès incontestable qui a amené aujourd'hui la nouvelle configuration de l'Europe et qui fait à certains égards pour certains observateurs que le processus d'Helsinki est en réduction ce que les Nations unies ont été pour le reste du monde après la guerre de 1939-1945.

La charte prend donc acte du changement historique intervenu dans la configuration politique européenne et sur ces bases et dans un certain nombre de principes dont aujourd'hui au vingtième anniversaire nous pouvons dire qu'ils n'ont rien perdu de leur actualité, bien au contraire.

La charte réaffirme et approfondit également tous els engagements pris par les Etats signataires de l'Acte final d'Helsinki, 15 ans auparavant, dans les

trois dimensions dont je vais dire un mot. Les trois dimensions sont la dimension humaine, la troisième corbeille dont on a déjà parlée, l'économico-environnement et politico-militaire qui vont devenir l'OSCE, dénomination que nous retenons aujourd'hui pour notre commémoration. La troisième corbeille dont on a déjà dit ce qu'elle contenait, c'est-à-dire les droits humains, les droits d'aller, de venir, la liberté était la corbeille qui avait fait l'objet des discussions les plus sévères et lorsque nous nous sommes retrouvés dans les années 1990 sur la discussion d'Helsinki, je dirai que la seule corbeille qui faisait problème encore était la dimension humaine, la troisième corbeille. J'ai le souvenir de discussions qui avaient lieu au sein du gouvernement, dans la presse, la presse la plus respectable, celle qui paraît en France en fin d'après-midi, où les augures préparaient les articles dithyrambiques pour les autres corbeilles et très sévères pour la troisième corbeille. J'ai le souvenir d'une discussion particulièrement aigüe que j'ai eue avec un rédacteur en chef ou directeur du service diplomatique de ce journal du soir qui ne supportait pas que la troisième corbeille ait lieu à Moscou. C'était une insulte à tout ce qui était notre doctrine depuis des années. Il ne fallait pas aller à Moscou, alors que nous disions il faut aller à Moscou. C'est là où il faut discuter des droits humains qui constituaient la troisième corbeille du processus d'Helsinki. C'est à partir de là que cette discussion a eu lieu, et dont les historiens retrouveront les traces dans l'avenir lorsqu'ils redécriront ce processus. L'Occident n'était pas prêt à cette rencontre et il a fallu toute l'énergie qui avait précédé, déjà avec M. Giscard d'Estaing, et qui s'est poursuivie avec M. Mitterrand et moi-même, pour pouvoir imposer aux uns aux autres l'idée que la discussion sur les droits de l'Homme devait avoir lieu là où c'était le plus pénible, c'est-à-dire à Moscou. Cela a duré des années et nous en supportons le poids, mais aujourd'hui, les choses s'oublient.

J'ai rencontré à cette occasion M. le Président Nazarbaev, car je suis allé dans son pays à quatre ou cinq reprises, d'abord comme ministre d'Etat, ministre des Affaires Etrangères, pour discuter de ces problèmes. Il était venu, déjà, à Paris avec le Président Gorbatchev et j'avais remarqué chez lui l'ouverture d'esprit, la continuité de la pensée, la volonté d'aboutir dans des discussions difficiles. Je suis retourné comme Président du Conseil Constitutionnel à sa demande. C'est un épisode que je vais évoquer rapidement, s'il le permet, car il avait manifesté le désir de recevoir le Président du Conseil Constitutionnel français pour travailler à la constitution du Kazakhstan. Je m'y suis rendu, il m'a reçu. Son premier mot, lorsqu'il m'a reçu, était « je vous demande de nous aider à faire une constitution forte ». Il avait déjà le sens des réalités politiques de demain. Je voudrais que vous me fassiez – je le cite très exactement – une constitution qui soit semblable à celle du Général De Gaulle. Je lui ai donné des assurances et nous avons travaillé. J'ai la satisfaction, maintenant, quelques dix ans, quinze ans après, de constater que cette constitution n'était pas si mal faite puisque nous le retrouvons ici, parmi nous, à la tête du Kazakhstan et à la tête de l'OSCE.

Voilà Mesdames et Messieurs ce que je voulais dire sur ce mouvement et sur cette négociation qui a été si longue et si difficile. Tortueuse aussi, difficile dans nos pays où la suspicion existait et, ce sera le mot que j'utiliserai pour la fin, c'est probablement par l'attitude du Président Gorbatchev QUE ces impressions douloureuses, difficiles ont disparu. Elles ont disparu mais nous sommes là, au vingtième anniversaire de la charte, et elle, elle n'a pas disparu. Il ne faut pas qu'elle disparaisse et c'est pour cela que le prochain sommet, Monsieur le Président, sera très important car toutes les idées qui ont été émises à cette occasion et qui restent gravées dans le marbre sont encore aujourd'hui d'actualité. Combien de conflits subsistent encore en Europe, mais où peut-on en discuter pour essayer de les résoudre, si ce n'est dans cette organisation. Beaucoup de conflits existent dans le monde et où peut-on discuter de l'attitude de l'Europe face à ces conflits qui se répandent partout sur la terre et de plus en plus difficiles, si ce n'est dans l'OSCE telle qu'elle existe. Alors vingtième anniversaire, oui mais c'est l'anniversaire de la jeunesse, de la vigueur. Il faut que sous votre égide, Monsieur le Président Nazarbaev, l'OSCE reprenne une nouvelle vie et donne maintenant au monde l'exemple de ce qu'il faut faire, ce que nous avons fait dans des conditions difficiles, tout ce qui a suivi a découlé du processus d'Helsinki, la réunification de l'Allemagne, la paix, la nouvelle configuration de l'Europe, le désarmement et qui par moment, quand on regarde les choses risque de se réduire petit à petit. Aujourd'hui, nous en avons la preuve. Toutes ces idées fondamentales sont aujourd'hui d'actualité, nous sommes heureux de vous recevoir ici Monsieur le Président à la tête, pour le moment, de cette association, de ce regroupement qui est passé de 34 Etats à 56 Etats et qui prouve sa vitalité et sa jeunesse. Il est devenu 56 Etats dont le dernier en date, le Monténégro, n'est pas le moindre compte-tenu des événements historiques dont il est le porteur.

Merci Monsieur le Président  
Merci Messieurs  
Merci Mesdames et Messieurs  
Vive l'OSCE